

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NATIXIS CAC 40

Code ISIN : FR0000002172

Société de gestion : SEEYOND (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Un OPCVM nourricier est un OPCVM investi au minimum à 85 % dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification de maître.
- L'OPCVM est une SICAV nourricière de la part M de SEEYOND ACTIONS CAC 40. L'objectif de gestion de cette SICAV est identique à celui de son fonds maître, diminué des frais de gestion du nourricier. Toutefois la performance de l'OPCVM sera inférieure à celle de l'OPCVM maître en raison de ses propres frais et éventuellement à celle du CAC 40. L'objectif de gestion du maître consiste à égaler la performance de l'indicateur de référence CAC 40 (dividendes nets réinvestis), quelle que soit son évolution, et de maintenir un écart de suivi hebdomadaire entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de son indice de référence. Cet écart de suivi devra rester inférieur à 1 %. L'indice CAC 40 (dividendes nets réinvestis) est composé des 40 plus grandes capitalisations françaises. La durée minimale de placement recommandée de l'OPCVM est de 8 ans.
- L'OPCVM est investi dans son fonds maître. La politique d'investissement de cet OPCVM maître, conforme aux normes européennes, consiste à répliquer, de manière passive la composition de l'indice CAC 40 par un achat des 40 valeurs du CAC selon les mêmes pondérations. Cette stratégie peut être complétée par des stratégies de réplication synthétique de l'indice de référence. Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions de pays de la zone euro.
- Le portefeuille de l'OPCVM maître est investi en actions européennes, et plus particulièrement françaises. Elles sont majoritairement des actions appartenant à l'indice CAC 40. Les produits de taux sont utilisés dans le cadre de la gestion de l'actif de l'OPCVM maître, à titre de diversification, afin de permettre de répliquer, de manière synthétique, l'indice CAC 40. Ils sont sélectionnés en choisissant des émetteurs privés ou publics ayant leur siège social dans un des Etats membres de l'OCDE.
- L'OPCVM capitalise et/ou distribue ses revenus.
- Les demandes de rachat d'actions sont reçues tous les jours au plus tard à 11h30 et sont exécutées quotidiennement sur la valeur liquidative du lendemain, établie après celle de son maître.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions françaises.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître. Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,19%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

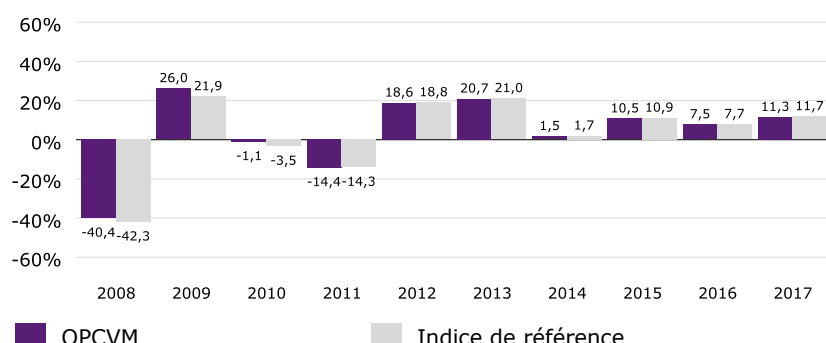
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.seeyond-am.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 1989.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM et de son maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : SEEYOND – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.seeyond-am.com.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.seeyond-am.com.
- La responsabilité de SEEYOND ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.